

# [ EN CLAIR ]

LES DISPOSITIFS DE PROXIMITÉ AU SEIN DE LA POLICE  
NATIONALE



Par Nicolas SIMON

LES PUBLICATIONS



LES JEUNES  
IHEDN

## À PROPOS DE L'ARTICLE

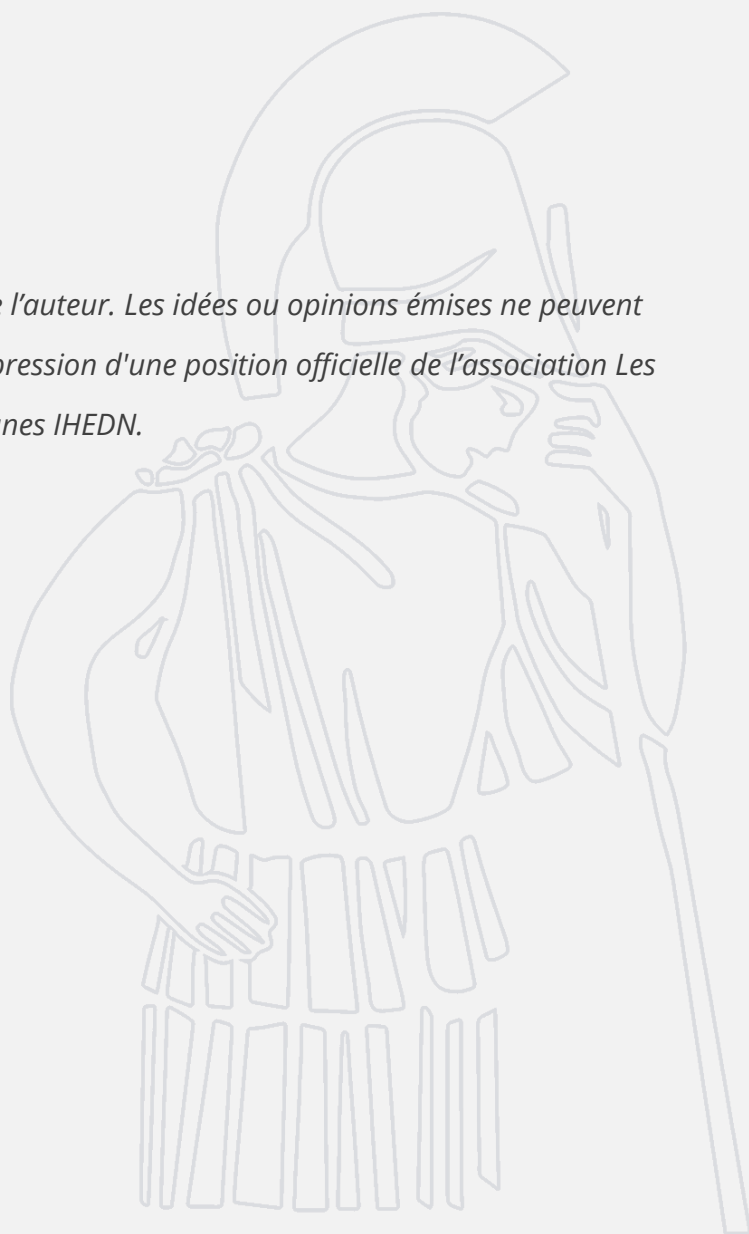
Ce troisième article souhaite lister quelques exemples de mesures de proximité. La Police de Sécurité du Quotidien lancée en 2018 a créé de « nouveaux » dispositifs, tout en approfondissant des méthodes préexistantes. Parmi elles, on retrouve les repères classiques du *community policing* : réunions régulières avec la population, volonté de cibler les quartiers et besoins prioritaires, approfondissement des réserves citoyennes, désignation de représentants en contact permanent avec les habitants.

## À PROPOS DE L'AUTEUR



**Nicolas SIMON** est titulaire du Master II "Sécurité intérieure" de l'Université de Nice et membre du Comité Sécurité Intérieure. Il a effectué un stage au sein de la DDSP des Alpes-Maritimes dans le cadre d'un mémoire sur la police de proximité.

*Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.*



# Les dispositifs de proximité au sein de la Police nationale

La Police de Sécurité au Quotidien (PSQ) est une doctrine d'action qui cumule des dispositifs présentés comme nouveaux tout en approfondissant des politiques existantes. Sans remettre totalement en question le fonctionnement de l'organisation, elle insuffle la vision d'une police proche de sa population, à rebours des années précédentes marquées par un impératif de résultat et de répression.

## Rompre l'isolement policier par une coproduction de la sécurité

Pour bâtir une « *société de vigilance [...] qui assume que l'État n'est plus l'unique acteur de la sécurité* »<sup>1</sup>, la Police nationale intègre dans son action une variété de partenaires : collectivités locales, polices municipales, sécurité privée, universitaires, bailleurs sociaux, organismes sociaux et éducatifs, associations. La loi pour une sécurité globale promulguée en mai 2021 illustre l'ouverture de la gestion sécuritaire<sup>2</sup>. Tout en maintenant le pouvoir de contrôle et de direction de l'État, celle-ci donne des moyens supplémentaires aux polices municipales et aux agents de sécurité privée.

Le dispositif majeur de la PSQ en ce domaine est le Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO). Créés en 2018, ces groupes sont des instances de concertation et réunissent plusieurs acteurs concernés par les enjeux de sécurité d'une zone précise. Ils établissent une liste des problèmes identifiés et y apportent des solutions concrètes. Les GPO s'inscrivent et coopèrent avec d'autres instances locales et multilatérales de prévention de la délinquance comme les conseils locaux / intercommunaux de sécurité et de

<sup>1</sup> MACRON, E. Discours prononcé au Mans, 11 octobre 2016.

<sup>2</sup> L. n°2021-646, pour une sécurité globale préservant les libertés, 25 mai 2021.

prévention de la délinquance ([CLSPD](#) / [CISPD](#)), les Groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD), ou encore les contrats locaux de sécurité (CLS).

Pour manœuvrer la réforme, le gouvernement lance en 2019 une nouvelle instance de suivi et d'évaluation : le « Lab'PSQ ». Cet organisme possède trois objectifs : contrôle de l'effectivité des outils issus de la réforme, développement et évaluation des différents partenariats de sécurité, et intégration du monde universitaire dans les travaux de recherche. Le Lab'PSQ crée des groupes de travail autour de thématiques, réalise des enquêtes, propose des travaux, tout en intégrant les acteurs issus de la coproduction de sécurité.

L'inclusion des universités et des scientifiques dans l'évaluation des forces de l'ordre est une volonté affichée par la PSQ. Elle permet de croiser les regards entre observateurs et praticiens et ouvre les champs de réflexions. L'École nationale supérieure de la police (ENSP) a pu, en lien avec le monde universitaire, développer un nouvel outil de résolution des problèmes : l'intelligence de sécurité publique (ISP). Cet outil souhaite se mettre au service des acteurs de sécurité dans l'élaboration de leurs politiques et constitue une « *matrice de raisonnement stratégique* »<sup>3</sup>. Le partenariat ne s'arrête pas à la conception d'outils mais s'attache aussi à l'analyse des pratiques policières. En ce sens, il est possible de citer les projets COPPOSQ (conception d'outils de pilotage pour la police de sécurité du quotidien) et l'EQP (enquête relative à la qualité du lien entre la population et les forces de sécurité intérieure). Le premier projet fut mené entre 2018 et 2019, et sa vocation a été d'évaluer le développement des stratégies locales de résolution des problèmes issues de la PSQ. Il a réuni le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Université Grenoble Alpes, la direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN), la direction centrale de la sécurité publique (DCSP), l'ENSP et l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN). Le second projet a aussi débuté en 2018 mais s'est attaché, quant à lui, à saisir les attentes de la population tout en proposant des pistes d'adaptation pour les

---

<sup>3</sup> LENGLET, A. « De l'intelligence de sécurité publique à la mise en œuvre d'une police de résolution de problème dans le cadre de la politique publique de sécurité du quotidien », *Cahiers de la sécurité et de la justice*, n°53, 2021 , p. 37.

forces de l'ordre. L'EQP est né d'un partenariat entre l'Université Savoie Mont-Blanc et l'ENSP.

## Améliorer le diagnostic territorial de sécurité par un redécoupage plus efficace du territoire

Pour restaurer le lien avec le citoyen, la Police nationale veut réimposer sa présence dans des territoires profondément recomposés par l'urbanisation et l'évolution de la délinquance : « *La police, au cours des ans, semble s'être détachée du territoire qu'elle devait servir. Or, cette "déspatialisation" l'a empêchée de s'adapter aux mutations des espaces urbains et à l'augmentation de la délinquance concomitante* »<sup>4</sup>. La PSQ souhaite redonner plus de responsabilités et de pouvoirs aux responsables policiers locaux dans la conduite opérationnelle. Ces derniers doivent désormais définir des objectifs, des stratégies et des actions concrètes pour arriver à les réaliser. C'est un véritable changement de paradigme pour une institution profondément centralisée. L'objectif est d'ajuster les moyens avec des besoins clairement identifiés et adaptés aux territoires. Pour cela, les « *réponses opérationnelles doivent être conçues au plus près des réalités du terrain* »<sup>5</sup>.

Créés en 2018 dans le sillon de la PSQ, les quartiers de reconquête républicaine (QRR) sont des territoires identifiés comme particulièrement difficiles. Ils font l'objet d'un effort particulier par l'affectation de moyens supplémentaires. Ces QRR ressemblent fortement aux zones de sécurité prioritaires (ZSP) créées durant la présidence de François HOLLANDE. Les QRR démontrent la volonté de remettre « *des policiers sur le terrain* »<sup>6</sup> dans des zones ciblées, dans un premier temps, faute de crédits suffisants pour multiplier les postes de police comme la doctrine du *community policing* le propose.

<sup>4</sup> CAZORLA, N. *La police de proximité Entre réalités et mythes*, L'Harmattan, coll. « Sécurité et Société », 2009, p. 21.

<sup>5</sup> MACRON, E. Discours du Président de la République aux forces de sécurité intérieure, 18 octobre 2017.

<sup>6</sup> COLLOMB, G. Déclaration du ministre de l'Intérieur, sur la lutte contre le terrorisme, le maintien de l'ordre public et sur la police de sécurité du quotidien, 29 mai 2018.

## Intégrer le citoyen et restaurer le lien de confiance

Le lien entre la Police nationale et les citoyens est aujourd'hui délicat. Régulièrement, le thème des « violences policières » est abordé par les médias, que ce soit sur un évènement particulier ou non. La relation est instable et complexe<sup>7</sup>. Elle tient à l'ambivalence même du métier de policier qui s'équilibre entre protection et punition. Ce contraste se traduit jusque dans la perception de la police par les citoyens français. Si un déclin de confiance existe, les sondages confirment que l'immense majorité de la population apprécie les forces de l'ordre<sup>8</sup>. Sébastien ROCHE a démontré les différences importantes dans les résultats des sondages lorsque que l'on évalue l'image générale de la police, la confiance ou la satisfaction du citoyen<sup>9</sup>.

Bien avant la création de la PSQ, de nombreuses politiques publiques ont souhaité faciliter et améliorer le contact et la confiance entre le citoyen et la Police nationale. Une Charte de l'accueil du public dans les commissariats et les brigades de gendarmerie a été créée en 2004, et un nouveau Code de déontologie est entré en vigueur en 2014. Le système de la pré-plainte en ligne expérimenté une première fois en 2008 a été depuis généralisé, et le système du « guichet unique » encadré par l'article 15-3 du Code de procédure pénale oblige les fonctionnaires à enregistrer et transmettre les plaintes des victimes d'infractions même lorsqu'ils sont territorialement incompétents. L'amélioration de l'accueil des victimes est une des aspirations de la PSQ qui poursuit les travaux déjà engagés.

La nouvelle réforme crée également de nouveaux postes de délégué à la cohésion police-population (DCPP). Ces délégués sont des réservistes chargés de maintenir le lien avec les quartiers. Ils prennent le temps d'expliquer le rôle de la police et recueillent les attentes

<sup>7</sup> LOQUER, M. *Police et population Quelles améliorations envisageables ?*, Mémoire de master en droit (mention sécurité intérieure), sous la direction de RENAUDIE, O. Université Panthéon-Assas, 2017.

<sup>8</sup> Près de huit Français sur dix ont une bonne opinion de la police, sondage Odoxa réalisé les 10 et 11 juin 2020, consultable sur [www.odoxa.fr](http://www.odoxa.fr).

<sup>9</sup> ROCHÉ, S. *De la police en démocratie*, op. cit.

des habitants. Ces DCCP s'inscrivent dans un tissu déjà ancien de policiers assignés au contact avec la population : référents police sécurité dans les établissements scolaires, policiers des centres de loisirs des jeunes (CLJ), référents-population au sein de chaque Direction départementale de sécurité publique, référents-sûreté de la Police nationale.

La PSQ poursuit l'intégration du citoyen au sein des missions de sécurité. Une loi du 24 janvier crée la réserve opérationnelle de la Police nationale<sup>10</sup>. Cette création était une proposition du Beauvau de la Sécurité. Elle accroît les possibilités du réserviste qui devient un véritable acteur de sa sécurité en participant à des « *missions de police judiciaire* », de « *renfort temporaire* », et des missions de « *spécialiste* »<sup>11</sup>. La nouvelle réserve opérationnelle se substitue à l'ancienne réserve civile et s'adjoint à la réserve citoyenne créée en 2017 qui a, quant à elle, remplacé l'ancien service volontaire citoyen.

La PSQ souhaite accélérer l'entrée de la police dans l'ère du numérique. En permettant aux policiers d'accéder à distance au commissariat, le système NEO (Nouvel équipement opérationnel) permet depuis son lancement en 2014 aux policiers de se projeter plus facilement sur le terrain. Ils peuvent, par exemple, consulter des fichiers à distance. Ce système est modernisé par une nouvelle version déployée à partir de l'année 2022.

Ce panorama simplifié de mesures n'est, bien sûr, que superficiel. La Police nationale est impliquée dans de nombreuses autres politiques et actions valorisant la relation du policier avec le public. Parce qu'elle est inconsistante doctrinalement, la police de proximité est capable d'absorber sous son nom un large horizon de politiques parfois si différentes. Elle connaît de nombreuses limites.

<sup>10</sup> L. n° 2022-52, relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure, 24 janvier 2022.

<sup>11</sup> CSI, L. 411-10.



[publication@jeunes-ihedn.org](mailto:publication@jeunes-ihedn.org)